

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-03-10

SEANCE DU LUNDI 20 mars 2026

Date de la convocation : 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 20 mars à 20H30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 18

*PAILLARES Bernard, RISPE Laurence, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, MAYMAT Philippe, MALY Véronique, LORMIERES Philippe, BELDA Laure, LOMBRAIL Sébastien, FORESTIÉ Edouard, CANTALOUBE Julie, SERNY Philippe, LECOINTE Marie-Jeanne, LACAM Sébastien, MONTELS Nathalie, ROUMAGNAC Loïc, SALAT Marie-Morgane, BOURNET Fabien*

Absente excusée : 1

*CASTANIÉ Alice donne pouvoir à CANTALOUBE Julie  
Madame SALAT Marie-Morgane a été élue secrétaire de séance.*

Objet : Constitution de la commission communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Monsieur le Maire indique que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Monsieur le Maire rappelle que les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

A la suite des récentes élections municipales, il convient donc de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs, et de proposer aux services fiscaux une liste de présentations comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Six commissaires titulaires ainsi que six commissaires suppléants seront désignés par les soins du Directeur des services fiscaux.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- *propose* :

- o douze commissaires titulaires
  - MAYMAT Philippe
  - PECQUENARD Caroline
  - LORMIERES Philippe
  - LECOINTE Marie-Jeanne
  - ESCALETTE Dominique
  - CANTALOUBE Julie
  - SALAT André
  - TONNAIRE Guillaume
  - MALY Véronique
  - FORESTIÉ Edouard
  - LOMBRAIL Sébastien
  - SERNY Philippe

- o douze commissaires suppléants :
  - BELDA Laure
  - ROUMAGNAC Loïc
  - CANTALOUBE Damien
  - RISPE Laurence
  - BOURNET Fabien
  - GARRIGUES Bernard
  - MONTELS Nathalie
  - CASTANIÉ Alice
  - LACAM Sébastien
  - FRESQUET David
  - ALBERT Mathieu
  - SALAT Marie-Morgane

- *autorise* Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.  
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 21 Mars 2026.

Le Maire,  
Bernard PAILLARES



Le secrétaire  
Marie-Morgane SALAT

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 21/03/2026  
et publication ou notification  
du 21/03/2026



Bernard PAILLARES